

Rencontre avec Barbara Alfandari, directrice de la communication chez APF France Handicap

Edito

Barbara Alfandari est directrice de la communication à APF France Handicap depuis juin 2019. Son rôle principal au sein de l'association est de gérer sa communication, mais surtout d'être un soutien pour les différentes directions qui la composent.

Association créée en 1933, APF France Handicap était alors appelée Association des Paralysés de France. C'est en 2018 que le changement de nom est officialisé. Barbara Alfandari fait donc face à un enjeu de taille : rendre sa notoriété d'antan à l'association, en interne et pour le grand public.

C'est au siège parisien de APF France Handicap que Barbara Alfandari a accepté de nous rencontrer pour nous parler de son parcours et de ses missions.

Quel est votre parcours universitaire et professionnel ?

Je suis issue d'une filière lettres et langues. J'ai poursuivi sur les langues à Nanterre en langue étrangère. J'ai ensuite intégré Science Po Paris. Après avoir hésité à me lancer dans une carrière de lobbying communautaire. J'ai opté pour la communication. J'ai travaillé dans différentes agences, dans différents domaines. J'ai commencé dans la communication B to B, la communication d'entreprise. Ensuite, je suis allée dans une agence américaine, en relations presse et relations publiques. Après cette expérience, j'ai intégré "Euro rscg", sur la partie communication institutionnelle, c'est la dernière agence dans laquelle j'ai travaillé. J'ai quitté ce milieu en 2007, pour intégrer une association qui s'appelle Solidarité Sida. Je l'ai intégré en tant que directrice adjointe pendant 4 ans. Ensuite, je l'ai quitté pour rejoindre le cabinet de l'adjoint en charge de la santé publique à la mairie de Paris. C'est à ce moment-là que je me suis intéressée aux sujets de santé. Suite à cette expérience, je suis partie vivre à Toulouse pendant 4 ans, j'étais directrice du cabinet du directeur général des hôpitaux de Toulouse. De retour à Paris, je suis revenue à la communication avec un poste d'adjointe au directeur de la communication de l'APHP, assistance publique des hôpitaux de Paris. Je me suis occupée de la communication interne pendant presque 2 ans avant de rejoindre APF France Handicap. Aujourd'hui j'occupe le poste de directrice de la communication.

Quelles sont les missions et enjeux de la communication pour APF France Handicap ?

Le premier enjeu pour APF France Handicap concerne la notoriété. En 2018, l'association, alors appelée Association des paralysés de France, a changé de nom et est devenue APF France Handicap. L'enjeu principal de mes équipes est donc de redonner une identité propre en interne et en externe auprès du public

L'origine de cette association vient des personnes ayant contracté la poliomyélite, une maladie évolutive qui entraîne une paralysie plus ou moins totale des membres. Elle n'existe plus aujourd'hui grâce à un vaccin. L'association a donc été principalement créée pour les personnes en fauteuil. Le second enjeu est un enjeu de communication interne, on a beaucoup d'acteurs éparpillés sur tout le territoire.

Faites-vous beaucoup de communication auprès de personnes en situation de handicap ? Existe-t-il des spécificités ?

Oui, on en fait. Sur notre site internet, par exemple, ou sur nos réseaux sociaux, 80% sont des contenus pour des personnes en situation de handicap ou des personnes proches concernées, directement ou indirectement par le handicap. Nous comptons 18 000 adhérents, donc les acteurs du handicap nous connaissent.

Il y a surtout une spécificité autour du moyen et de l'impact, ainsi que sur le sujet traité. Nous essayons de toucher un maximum de personnes, en situation de handicap ou non, car ce sujet peut concerner tout le monde. La situation de handicap peut-être permanente, mais aussi temporaire. Avec ce sujet-là, le discours est très important. La seconde spécificité est que l'association est principalement constituée de personnes en situation de handicap, nos contenus sont donc créés en conséquence.

Est-ce que la nouvelle définition du mot "handicap" : "personne en situation de handicap" est utilisée par APF France Handicap ?

C'est difficile de répondre à cette question. La définition est révélatrice d'une façon de penser le handicap. Aujourd'hui, cette nouvelle définition permet d'évoquer le fait qu'une personne dans sa vie peut être en situation « de quelque chose ». Cette appellation de personnes est géniale, parce que ça montre que tout le monde est un jour ou l'autre en situation de handicap.

Actuellement, vous êtes présents sur quels réseaux sociaux ?

Nous sommes principalement présents sur Facebook, sur LinkedIn et Twitter. Dans le milieu associatif, nous avons une logique émettrice, plus que dans l'interaction en elle-même. Aujourd'hui, nous avons conscience qu'il faut être présent et qu'il faut prendre la parole. En ce moment, nous sommes en train de travailler une stratégie sur les réseaux sociaux afin de donner plus de visibilité à APF France Handicap. Notre objectif est de fédérer plus de personnes afin d'augmenter notre capacité d'engagement, mais surtout produire un impact intéressant.

Merci Barbara pour votre témoignage !

Maureen Pédron - Médiatrice en apprentissage au château de Blandy-les-Tours

Laurie Martinez - Chargée de communication en apprentissage aux Bords de Scènes

Auryan Thomas - Chargée d'actions culturelles en apprentissage au Centre des monuments nationaux, Domaine national de Rambouillet

